

ABOLITION ESCLAVAGE

MEMORIAL DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE
NANTES

DOSSIER DE PRESSE

Contact Presse
Jennifer Lambert
02 72 65 30 13
jennifer.lambert@lvan.fr



MÉMORIAL DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE, NANTES

« Je ne suis pas esclave de l'esclavage
qui déshumanisa mes pères »

(Frantz FANON, Peau noire, masque blanc)

« L'esclave de l'esclavage
est celui qui ne veut pas savoir »

(Édouard GLISSANT, Mémoire des Esclavages)

Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage entend marquer de manière solennelle et durable le rapport de la Ville de Nantes à son passé de premier port négrier de France mais surtout le Mémorial porte un triple message. Hommage à tous ceux qui se sont élevés et luttèrent contre l'esclavage, il invite aussi à la méditation sur ces crimes et appelle à poursuivre aujourd'hui la lutte contre toutes les formes d'exploitation humaine dans le monde.

Le Mémorial dépasse l'histoire nantaise : il est porteur d'un message universel d'interpellation, de solidarité et de fraternité à l'intention des générations futures.

Sa vocation n'est pas d'expliquer l'histoire mais de se souvenir et d'alerter, pour servir de point de repère dans la construction d'une conscience collective refusant toute forme d'asservissement et affirmant la richesse et la diversité humaine.





Jean-Dominique Billaud - Navillus

LE MÉMORIAL DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Nantes

Nantes fut la capitale de la traite négrière en France au 18^e siècle : elle organisa 43 % des expéditions négrières françaises et ses navires déportèrent environ 450 000 captifs noirs vers les colonies d'Amérique. C'est lors du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage en 1998 que le Conseil municipal de Nantes adopte le principe d'édifier un monument sur le quai de la Fosse. Par un geste politique fort, la Ville souhaite assumer son passé et donner une forme à la mémoire.

Implanté sur le quai de la Fosse, lieu symbolique de la ville qui a vu partir de nombreux navires négriers vers l'Afrique, le Mémorial de l'abolition de l'esclavage ouvre au public le 25 mars 2012.

Il existe de nombreux monuments à travers le monde en souvenir des victimes de la traite et de l'esclavage ou commémorant l'abolition de l'esclavage (Memorial to the Bicentenary of the Abolition of the Transatlantic Slave Trade - Fen Court - Londres, Grande-Bretagne, Nationaal Monument Slavernijverleden (Mémorial national de l'esclavage) - Amsterdam, Pays-Bas). Mais le Mémorial de Nantes est le plus important d'Europe et l'un des plus grands du monde. Il est surtout singulier par la démarche qu'il propose au visiteur.

A l'issue d'un concours international, la Ville de Nantes a confié la conception du Mémorial à Krzysztof Wodiczko, artiste d'origine polonaise et à Julian Bonder, architecte argentin, tous deux installés aux Etats-Unis et internationalement reconnus.



LE MÉMORIAL DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Inscrire la mémoire dans l'espace Alerter pour l'avenir

Un Mémorial est un monument commémoratif symbolique, érigé en référence à des faits historiques.

Il est l'incarnation de la rencontre d'un message politique, d'un contenu scientifique et d'un lieu dédié à la mémoire collective. Sa fonction est de matérialiser physiquement la mémoire, il est un appel à la mémoire.

Un Mémorial n'est ni un musée, ni un centre de recherche ou de ressources documentaires, même si certains mémoriaux intègrent l'une et/ou l'autre de ces fonctions, tels le Mémorial de Caen, le Mémorial de la Shoah à Paris ou encore le Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises qui, par le biais d'expositions permanentes et temporaires, sont également des centres d'interprétation historique.

Krzysztof Wodiczko et Julian Bonder ont conçu le Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes comme « une évocation métaphorique et émotionnelle de la lutte, principalement historique, mais toujours actuelle, pour l'abolition de l'esclavage » avec pour fonction de « garder la mémoire du passé et mettre en garde pour l'avenir ».



Jean-Dominique Billaud - Nautilus



UN PROJET POLITIQUE, ARTISTIQUE ET URBAIN

Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage est le point d'aboutissement d'un effort de la société civile et de la Ville de Nantes de près de 25 ans pour retrouver la mémoire et faire face à l'histoire. De la création de l'association « Nantes 85, du code noir à l'abolition de l'esclavage » en 1983, en passant par la présentation en 1992 au Château des ducs de Bretagne de l'exposition « Les Anneaux de la Mémoire », ce grand effort de la Ville sur elle-même a également abouti en 2007 à la création de nouveaux espaces d'exposition consacrés à la traite négrière au sein du musée d'histoire de la Ville, ou à l'ouverture en 2009 de l'Institut d'Etudes Avancées qui œuvre à l'ouverture des sciences humaines à d'autres points de vue que ceux de l'Occident, et à créer ainsi de nouvelles relations entre les continents. Avec le Mémorial, Nantes poursuit la mission qu'elle s'est donnée : assumer son passé, s'appuyer sur son histoire.

Un projet politique

« Une ville se construit avec force si elle se montre lucide sur sa propre histoire, explique Jean-Marc Ayrault, le maire de Nantes. Ce devoir de mémoire, nous l'avons mené, cette histoire, nous l'assumons. Et le message que nous lançons depuis Nantes a vocation à dépasser nos frontières ». Pour la Ville de Nantes, le Mémorial de l'abolition de l'esclavage dépasse en effet le cadre de l'histoire locale. Hommage aux millions de victimes de la traite et de l'esclavage à travers le monde, hommage à ceux qui se dressèrent contre ce crime, hommage aux luttes d'hier et d'aujourd'hui, il est porteur d'un message universel de solidarité et de fraternité. Ce monument, d'une portée internationale, est un point d'ancrage et de repère pour la construction d'une conscience collective refusant toute forme d'asservissement et affirmant la richesse et la diversité humaine car « c'est l'inscription qui permet le dépassement ». (Aimé Césaire)

Un projet artistique

Le principe architectural du monument est conçu « comme une évocation métaphorique et émotionnelle de la lutte, principalement historique mais toujours actuelle, pour l'abolition de l'esclavage. Pour que cette évocation prenne forme, il faudra procéder à la transformation physique du site désigné et en renforcer le caractère symbolique. Relié spatialement et symboliquement au Palais de Justice par la passerelle Victor Schœlcher, le Mémorial affirme l'importance du respect des droits de l'Homme ». En terme de scénographie, « la conception du Mémorial procède de deux gestes fondamentaux, dévoilement et immersion, qui ensemble servent à créer une expérience à strates multiples, en profondeur, grâce à laquelle les visiteurs peuvent découvrir et interpréter les diverses dimensions d'une histoire qu'ils croyaient déjà connaître ». (Krzysztof Wodiczko et Julian Bonder)

Un projet urbain

Implanté dans un lieu qui vit partir des centaines d'expéditions de traite vers les côtes d'Afrique, le Mémorial est également un projet urbain qui vise à reconquérir les berges de la Loire. En s'inscrivant dans un espace qui avait perdu son rôle dans la Ville, en lui donnant un sens hautement symbolique, le Mémorial trace de nouveaux axes de circulation et affirme la volonté de Nantes de construire au cœur de son tissu urbain l'image de sa mémoire et de sa conscience retrouvée.



À LA DÉCOUVERTE DU MÉMORIAL

SUR LE QUAI UN PARCOURS COMMÉMORATIF rappelant les liens historiques de Nantes avec la Loire et avec le commerce négrier

« Ce Mémorial ainsi conçu s'inscrit dans une double perspective. D'un côté, il est tourné vers une ville située au bord de l'estuaire de la Loire, situation marquée, soutenue pour ainsi dire, par des quais massifs, lesquels sont interrompus aux endroits où le fleuve a été comblé. D'autre part, il est lié à la mer, véhicule du commerce triangulaire transatlantique qui rendit la ville prospère. Le trait majeur de la situation géographique de Nantes étant son contact quasi intime avec la Loire, et par delà l'Atlantique. Les marées de l'estuaire apporteront un élément dynamique supplémentaire à la conception du Mémorial. » Krzysztof Wodiczko et Julian Bonder, concepteurs du Mémorial.

Entre le pont Anne de Bretagne et la passerelle Victor Schoelcher, qui contribua tant à l'abolition de l'esclavage en 1848, s'étend une vaste esplanade végétalisée de près de 7 000m². Ce lieu réhabilité en bord de Loire invite à la promenade. Dès les premiers pas, le visiteur remarque au sol une série de plaques de verre ; elles sont 2 000 réparties aléatoirement tout au long de l'esplanade. Une partie d'entre elles rappelle les 1 710 expéditions négrières parties de Nantes, en indiquant le nom du navire et sa date de départ. Les 290 autres plaques donnent les noms de comptoirs négriers, de port d'escales et de port de vente fréquentés par les négriers nantais sur quatre continents. Le promeneur croise ainsi des noms de lieux lointains qui tous furent touchés par la traite et l'esclavage. Et peu à peu, au rythme de ses pas, il prend conscience de la terrible ampleur de cette tragédie.

Exemples de plaques :

La Sénégalaise, navire négrier parti de Nantes en 1814

Accra, Ghana, Afrique, site d'achat de captifs

L'Aurore, navire négrier parti de Nantes en 1713

Cap Français, Haïti, Antilles, site de vente de captifs

La Concorde, navire négrier parti de Nantes en 1753





Jean-Dominique Billaud - Nautilus

**À LA DÉCOUVERTE
DU MÉMORIAL**

**LE PARCOURS
COMMÉMORATIF**

À LA DÉCOUVERTE DU MÉMORIAL

L'ESCALIER MONUMENTAL

À partir de l'esplanade, le visiteur emprunte un vaste escalier à ciel ouvert qui le conduit vers le passage souterrain, cœur du Mémorial. Il est accueilli par un texte d'une portée toute particulière, qui souligne l'universalité du monument :

« Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ;
l'esclavage et la traite des esclaves sont
interdits sous toutes leurs formes. »

Article 4, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme,
Nations Unies, 10 décembre 1948.

En filigrane derrière cette citation se développe graphiquement le mot «Liberté» traduit dans les langues parlées dans les innombrables lieux touchés par la traite et l'esclavage, en Afrique, en Amérique, aux Antilles, en Europe.

Le mot «Liberté» est traduit en :
anglais, allemand, espagnol, néerlandais, portugais, danois, norvégien, russe, suédois,
afrikaans, arabe, bambara, baoulé, créole haïtien, créole cubain, créole jamaïcain, créole
barbadien, créole louisianais, créole brésilien, créole réunionnais, créole mauricien,
créole martiniquais, créole guadeloupéen, créole guyanais, diola, ewé, fang, fongbe,
khoïsan, kikongo, kimbundu, malgache, malinké, mandingue, sénoufo, sérère, somali,
soussou, swahili, twi, vili, wolof, xhosa, yorouba, zoulou, haoussa, krio, kpelewo.

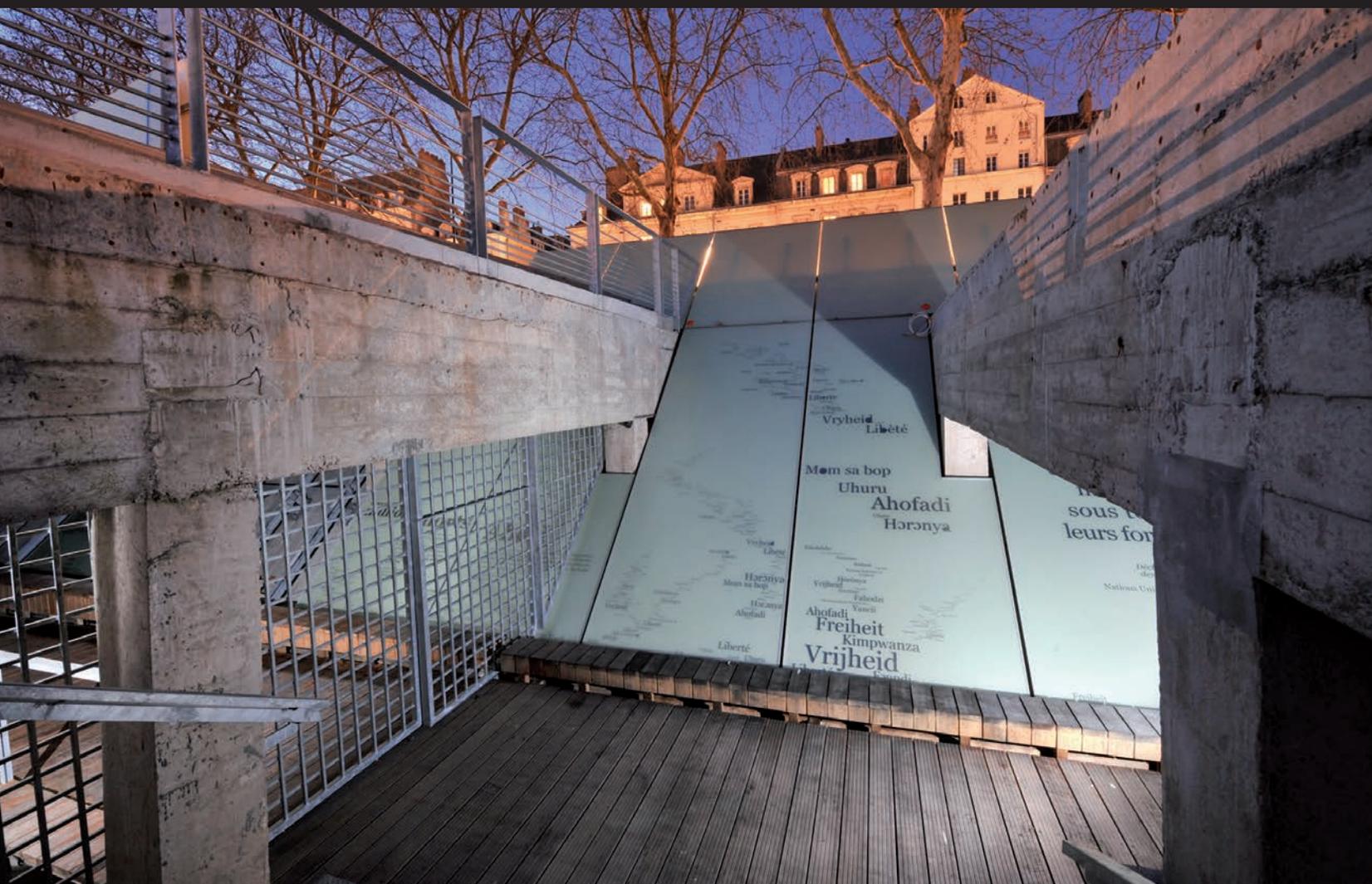




Patrick Garçon - Nantes Métropole

**À LA DÉCOUVERTE
DU MÉMORIAL**

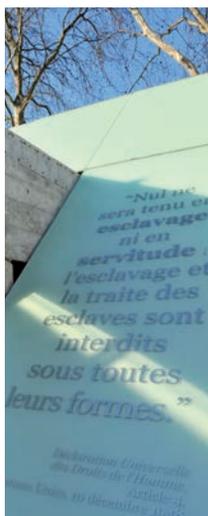
**L'ESCALIER
MONUMENTAL**



JD Billaud

**À LA DÉCOUVERTE
DU MÉMORIAL**

**L'ESCALIER
MONUMENTAL**



Jean-Dominique Billaud - Nautilus

À LA DÉCOUVERTE DU MÉMORIAL

LE PARCOURS MÉDITATIF (GRAND PASSAGE)

Le visiteur pénètre ensuite dans le passage souterrain et se trouve maintenant sous les quais.

À sa gauche, il distingue la Loire entre les piliers de soutènement. À sa droite, une immense plaque de verre inclinée à 45° court sur les 90 mètres de longueur du passage. Elle est le support d'une sélection de textes historiques ou contemporains qui portent le message même du Mémorial : « Des voix, partout et en tous temps, se sont élevées et s'élèvent encore contre l'esclavage ».

Les textes choisis proviennent de tous les continents touchés par la traite (Europe, Afrique, Amériques), couvrent cinq siècles (du 17^e au 21^e siècle) et sont le reflet de sensibilités très diverses (textes de lois, extraits de témoignages historiques ou de romans, poésie et chants...). Ils sont présentés dans leur langue d'origine, avec une traduction pour le public français.

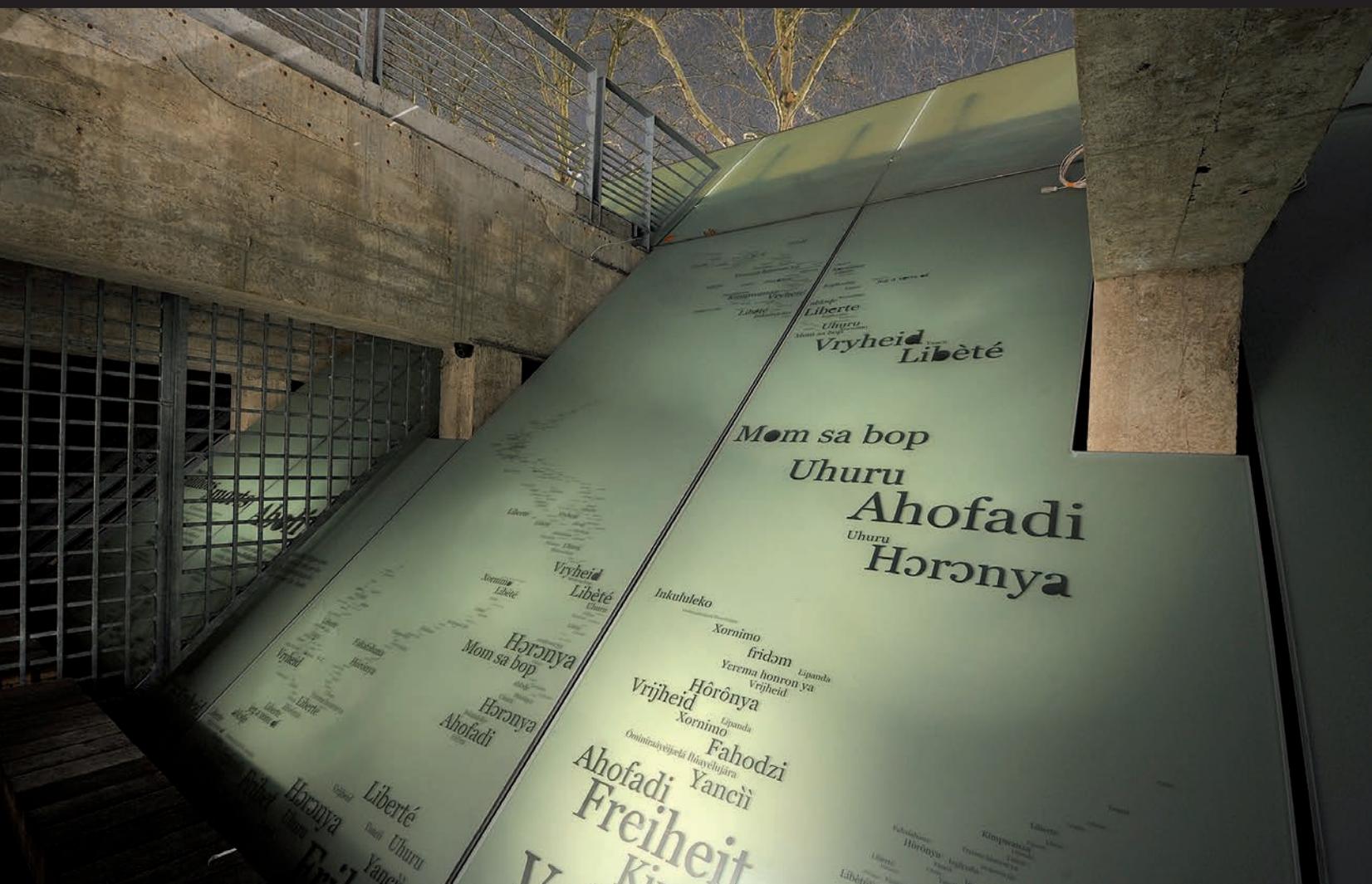
Ils reflètent trois notions fondamentales. D'une part, l'abolitionnisme est la première lutte transcontinentale au monde. Ce fut par ailleurs un mouvement très lent pour faire passer un message moral et pragmatique, un travail long et patient contre l'injustice. C'est enfin un message très contemporain car la question de l'esclavage se pose toujours aujourd'hui.

Le choix des textes s'est fait en collaboration avec le Comité pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage, présidé par Françoise Vergès.

Parcours méditatif : un hommage aux luttes passées, présentes et futures contre l'asservissement

« La transformation d'un espace aujourd'hui « vide » en « passage » permettra d'entrer en contact, du côté terre comme du côté mer, avec le sol même de la ville de Nantes. Les visiteurs du Mémorial descendent eux-mêmes « vers la mer » par un passage longeant le quai du 19^e siècle, et se trouveront par endroits quasiment enfermés dans des sous-structures du 20^e siècle rappelant l'extrême confinement du transport maritime. Ces espaces découverts ou nouvellement créés communiquent également au visiteur la force émotionnelle de l'emprisonnement implicite et explicite dans le logement et le transport des esclaves. Une immense plaque de verre inclinée à 45°, comme jetée au travers du Mémorial, célèbre la grande rupture que représente l'abolition de l'esclavage. (...) Ce passage souterrain est le cœur du Mémorial. » Krzysztof Wodiczko et Julian Bonder, concepteurs du Mémorial





Jean-Dominique Billaud - Nautilus

À LA DÉCOUVERTE DU MÉMORIAL

LE PARCOURS
MÉDITATIF

(GRAND PASSAGE)



Jean-Dominique Billaud - Nautilus



Patrick Garçon - Nantes Métropole

À LA DÉCOUVERTE DU MÉMORIAL

LE PARCOURS MÉDITATIF

(GRAND PASSAGE)

Exemples de citations gravées sur les
plaques de verre du Grand Passage

« O Freedom

O freedom, O freedom,
O freedom after a while,
And before I'd be a slave, I'd be buried in my grave,
And go home to my Lord and be free.”

« Ô Liberté

Ô Liberté, Ô Liberté,
Ô Liberté sur moi,
Avant, j'étais un esclave, je serai enterré
Et j'irai chez moi près de mon Seigneur et je serai libre. »

Negro spiritual anonyme, 19^e siècle (États-Unis)



« Art. 1 premier.

L'esclavage sera entièrement aboli

dans toutes les colonies et possessions françaises, deux mois après la promulgation du présent décret dans chacune d'elles. À partir de la promulgation du présent décret dans les colonies, tout châtimement corporel, toute vente de personnes non libres, seront absolument interdits. »

Gouvernement provisoire de la République française,
Décret d'abolition de l'esclavage, 27 avril 1848 (France)

«I am not truly free if I am taking away someone else's freedom, just as surely as I am not free when my freedom is taken from me. The oppressed and the oppressor alike are robbed of their humanity.»

« Je ne suis pas vraiment libre si je prive quelqu'un d'autre de sa liberté, aussi certainement que je ne suis pas libre si l'on me prive de ma liberté. L'opprimé et l'opresseur sont tous deux dépossédés de leur humanité. »

Nelson Mandela, Un long chemin vers la liberté,
1994 (Afrique du Sud)

«Ih ! zot té i kri. Yaho, gli !
Epi klak sabouk desi nout do
Epi ronf zirman dan nout zorèy.
Tan la nou té le bèf
Banna
Le pli malfondé
Té i sèr laryaz dan la monté
Té i done la rou dan la désant
Te asir dési le zouk
Tan la nou té le bèf
Banna»



« Hue! Ils criaient ! Et claquaient les fouets sur notre dos .
Et ronflaient des jurons dans nos oreilles .
En ce temps nous étions les bœufs de ces gens là.
Les plus cruels serraient le frein dans la montée,
Poussaient à la roue dans la descente
S'asseyaient sur le joug.
En ce temps nous étions les bœufs
De ces gens là. »

Axel Gauvin, Bèf Banna, 1983 (La Réunion)

«The stench of the hold while we were on the coast was so intolerably loathsome, that it was dangerous to remain there for any time, and some of us had been permitted to stay on the deck for the fresh air; but now that the whole ship's cargo were confined together, it became absolutely pestilential!"

« La puanteur de la cale, pendant notre mouillage à la côte, était si intolérablement répugnante qu'il était dangereux d'y demeurer un tant soit peu, et plusieurs d'entre nous avaient été autorisés à demeurer sur le pont en quête d'air pur ; mais à présent que toute la cargaison du navire y était confinée, l'odeur devenait absolument pestilentielle. »

Olaudah Equiano, ancien esclave,
Le passionnant récit de ma vie, 1789 (Nigéria, Angleterre)



« Il avait été traité 465 Noirs, mais dans une révolte on fut obligé d'en tuer 199, de manière qu'il en a resté les 266 ci-contre, dont le capitaine en a porté 5 à Saint-Domingue, où il est allé ».
Journal de bord de « La Sirène », navire négrier parti de Nantes le 22 juin 1751 (France)

"I have a dream that one day on the red hills of Georgia the sons of former slaves and the sons of former slaveowners will be able to sit down together at a table of brotherhood. I have a dream that my four children will one day live in a nation where they will not be judged by the color of their skin but by the content of their character. I have a dream today. I have a dream that one day the state of Alabama, (...) little black boys and black girls will be able to join hands with little white boys and white girls and walk together as sisters and brothers. I have a dream today!"

« Je rêve que, un jour, sur les rouges collines de Géorgie, les fils des anciens esclaves et les fils des anciens propriétaires d'esclaves pourront s'asseoir ensemble à la table de la fraternité.(...) Je rêve que mes quatre petits enfants vivront un jour dans un pays où on ne les jugera pas à la couleur de leur peau, mais à la nature de leur caractère. Je fais aujourd'hui un rêve ! Je rêve que, un jour, même en Alabama, (...) les petits garçons noirs et les petites filles noires, les petits garçons blancs et les petites filles blanches, pourront tous se prendre par la main, comme frères et sœurs. Je fais aujourd'hui un rêve ! »

Martin Luther King, I have a dream,
28 août 1963 (États-Unis)

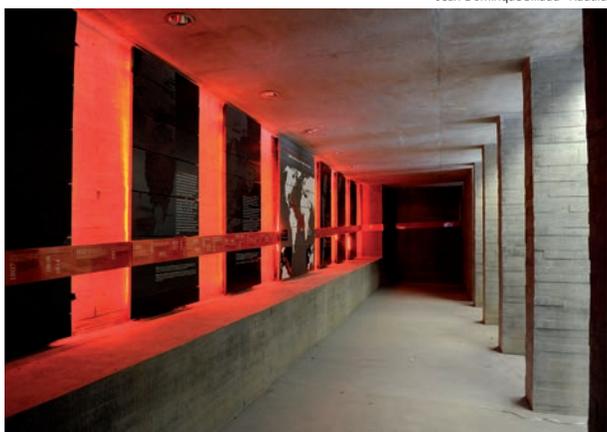
L'ESPACE HISTORIQUE :

DES CLÉS POUR MIEUX COMPRENDRE LA TRAITE NÉGRÈRE

Situé dans le prolongement du parcours méditatif, cet espace est destiné à donner au visiteur un certain nombre de clés de compréhension de la traite négrière. Ce phénomène complexe est replacé dans son contexte historique et géographique grâce à quelques données chiffrées et repères chronologiques : définition de l'esclavage et de la traite négrière atlantique, nombre de victimes... Une grande carte synthétise les principales routes maritimes de la traite et indique les ports négriers européens, les zones d'achat de captifs et comptoirs de traite en Afrique, les ports de débarquement des captifs en Amérique et aux Antilles. Un long ruban barre l'espace sur toute la longueur. Tout au long de celui-ci sont indiquées les dates d'abolition de la traite et de l'esclavage à travers le monde, sur plus de 200 ans, du 18^e au 19^e siècle.



Jean-Dominique Billaud - Nautilus



Patrick Garçon - Nantes Métropole

« L'esclavage transforme des êtres humains en objets dont le propriétaire peut exiger travail et autres services, sans aucune restriction. L'esclave ne s'appartient plus, il est une marchandise que son maître peut séparer de sa famille et vendre à qui il l'entend. Ce système de domination ne fonctionne que par la violence et la contrainte.

L'esclavage existe depuis au moins 6 000 ans et a été pratiqué par de nombreuses sociétés, sur tous les continents. Dans l'esclavage à des fins domestiques, l'esclave est utilisé comme serviteur ou comme concubine, dans l'esclavage « commercial » il devient une force de production créant des richesses pour autrui. Ces deux formes d'esclavage peuvent être pratiquées simultanément au sein d'une même société.

La traite atlantique débuta au 15^e siècle lorsque les Portugais commencèrent à acheter des hommes sur les côtes d'Afrique qu'ils découvraient alors peu à peu. Ils furent bientôt imités par d'autres pays européens qui recherchaient des bras pour exploiter les immenses richesses du Nouveau Monde. De nombreux ports européens, tels Liverpool, Londres, Bristol, Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Amsterdam, Lisbonne, se sont livrés à la traite négrière et leurs armateurs ont organisé des milliers d'expéditions. La France fut à l'origine d'au moins 4 220 expéditions, dont au moins 1 710 partirent de Nantes.

La traite désigne donc l'enlèvement de personnes en Afrique et leur vente aux négriers européens, suivie de leur déportation vers l'Amérique et les Antilles pour y être ensuite revendus à des maîtres qui les réduisent en esclavage et les exploitent, principalement dans des plantations (canne à sucre, coton, café...).

Il a fallu plus de 200 ans de lutte pour que la traite et l'esclavage soient officiellement abolis dans l'ensemble des pays du monde.

Pourtant, malgré ce long combat, il reste encore dans le monde des dizaines de millions de personnes en situation d'esclavage. »



UN PARCOURS URBAIN ENTRE HISTOIRE ET MÉMOIRE

Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage est un monument commémoratif dont l'objectif est de se souvenir et d'alerter, et non d'expliquer les faits. La mission pédagogique incombe au musée d'histoire de Nantes du Château des ducs de Bretagne. Il a pour vocation d'analyser, de faire comprendre et de donner à voir le passé de la ville, y compris son passé de port négrier, largement abordé depuis sa réouverture en 2007.

En lien avec le Mémorial, la Ville de Nantes a souhaité créer un parcours urbain sur le thème de « Nantes et la traite négrière ».

Ce parcours d'1,5 km, jalonné de 11 panneaux de signalétique patrimoniale, relie symboliquement le Mémorial, lieu de mémoire, au Château des ducs de Bretagne, lieu d'histoire.

Il permet d'évoquer la traite négrière dans ses dimensions historique et mémorielle.

Situés dans des lieux emblématiques de la ville, comme le quai de la Fosse ou l'île Feydeau, les différents panneaux évoquent le fonctionnement de la traite négrière, son développement à Nantes, ses retombées pour la ville tant sur le plan économique qu'urbain.

Il met en lumière les acteurs de la traite négrière.

Sont également présentées l'histoire des abolitions en France et les résistances aux abolitions.

La signalétique évoque aussi l'esclavage contemporain et le travail de mémoire engagé à Nantes depuis 25 ans et dont le Mémorial constitue une étape majeure.





Patricia Bassen

LE MUSÉE D'HISTOIRE DE NANTES

La traite des Noirs et l'esclavage font partie de l'histoire de la ville et de son identité. Du 17^e au 19^e siècle, la traite des Noirs occupe une place déterminante dans le commerce nantais et contribue à enrichir la ville. Le musée d'histoire de Nantes, au sein du Château des ducs de Bretagne, la présente dans le parcours permanent. En explorant douze salles du musée, les visiteurs découvrent quel rôle Nantes a joué dans l'Europe négrière et comment s'organise une campagne de traite, qui sont les armateurs et négociants à l'origine de ce commerce, comment se déroulent la vente des esclaves et leur vie dans les plantations.



PARCOURS THÉMATIQUE
LA TRAITE
DES NOIRS
ET L'ESCLAVAGE

Pour faciliter le repérage du parcours thématique sur la traite des Noirs et l'esclavage, un logo spécifique est placé à côté des objets, des vitrines et des multimédias en lien avec ce thème.

VISIOGUIDE TRAITE DES NOIRS ET ESCLAVAGE



Alain Guillard

 Le parcours visioguidé d'une durée d'environ 1h30 propose une visite thématique sur la traite des Noirs et l'esclavage. Une trentaine de commentaires permettent d'explorer les douze salles du musée dans lesquelles des objets sont consacrés à ce thème. L'appareil aide le visiteur à regarder et à interpréter les documents. Cette aide à la lecture est facilitée par l'écran qui permet, grâce à un système d'éclairage, de souligner un passage dans un document ou de zoomer sur des détails importants d'un tableau afin de faciliter le repérage et la compréhension. Des photos de guidage aident à l'orientation d'une salle à l'autre et un menu offre la possibilité de sélectionner le commentaire de son choix.

www.chateau-nantes.fr





Patrick Garçon - Nantes Métropole

TRAITE NÉGRIÈRE, ESCLAVAGE COLONIAL ET ABOLITION

LA TRAITE NÉGRIÈRE

La traite négrière est l'enlèvement et le commerce des Noirs d'Afrique, suivis de leur déportation vers des destinations où ces hommes, femmes et enfants sont réduits en esclavage.

On distingue trois types de traites négrières :

- > la traite intérieure africaine : alimentée par les razzias et les guerres entre Etats, elle a fourni de tous temps des domestiques, porteurs, ouvriers agricoles. Le nombre de victimes ne peut être estimé en l'absence de sources écrites mais il est considérable (plusieurs dizaines de millions).
- > la traite orientale, du 7^e au 20^e siècle : traite orientale à destination de la péninsule arabique et traite transsaharienne à destination de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient. Elle fit de 8 à 12 millions de victimes directes.
- > la traite atlantique, organisée par les Européens du 16^e au 19^e siècle, à destination des Antilles, d'Amérique et des îles de l'Océan Indien. Elle fit environ 11 millions de victimes directes.



ORIGINES DE LA TRAITE NÉGRIÈRE ATLANTIQUE ET DE L'ESCLAVAGE COLONIAL

Dès le milieu du 15^e siècle, les Portugais explorent les côtes d'Afrique et entrent en contact avec un système traditionnel, celui de l'esclavage domestique et de la traite des êtres humains, qui existe depuis longtemps sur ce continent. Ils se lancent progressivement dans le trafic d'êtres humains.

Peu après, la découverte du Nouveau Monde et sa colonisation par les grandes puissances maritimes européennes accélère le processus de façon exponentielle. L'exploitation des énormes richesses et des immenses territoires de l'Amérique demande une main d'œuvre abondante pour alimenter mines et plantations. Ni les émigrants européens, trop peu nombreux, ni les Indiens, décimés par l'exploitation et les maladies, ne suffisaient à la tâche.

Se met alors en place dès le 16^e siècle un commerce transatlantique, que l'on a appelé « commerce triangulaire » : des négriers européens partent d'Europe avec des marchandises manufacturées qu'ils échangent sur les côtes d'Afrique contre des captifs fournis par des négriers noirs (les Européens n'ont pas accès à l'intérieur des terres et ne peuvent organiser la capture des victimes). Les navires européens transportent ensuite leur marchandise humaine à travers l'Atlantique, dans un terrible voyage que certains historiens ont nommé la « Grande Déportation ».

Les captifs sont ensuite vendus à des colons aux Antilles, au Brésil, en Amérique du Nord, mais aussi à la Réunion ou à l'île Maurice dans l'Océan Indien. Réduits en esclavage, ils travaillent sous la contrainte, dans des conditions le plus souvent très dures : en moyenne, l'espérance de vie d'un esclave de plantation ne dépasse pas dix ans. Les marchandises produites par les esclaves (sucre, café, cacao, coton, tabac...) sont exportées vers l'Europe pour y être vendues.

Les sources de profit liées à la traite et à l'esclavage étaient donc triples : la vente de marchandises sur les côtes d'Afrique, la vente des captifs noirs et de matériel aux colons d'Amérique, la vente de marchandises coloniales à l'Europe mais aussi au marché intérieur américain. Les gains directs de la traite étaient relativement modestes - le taux de profit était d'environ 6 %, ce qui est peu au regard des risques encourus (révoltes, naufrages, épidémies, attaques de pirates...) - mais c'est toute une économie qu'irriguait cet infâme trafic d'êtres humains. Le système atteint son apogée aux 18^e et 19^e siècles.



Patrick Garçon - Nantes Métropole



freiheit

xornimo

reedom

frihet

... désigne donc l'enlèvement de personnes en Afrique et leur vente aux négriers européens, suivie de leur déportation vers l'Amérique et les Antilles pour y être ensuite revendus à des maîtres qui les réduisent en esclavage et les exploitent, principalement dans des plantations (canne à sucre, coton, café...).

1838

Abolition complète de l'esclavage dans les colonies anglaises. Abolition de l'esclavage au Nicaragua.

Complete abolition of slavery in the British colonies. Abolition of slavery in Nicaragua.

1840 - 1843

Convention anti-esclavagiste mondiale réunie à Londres.
The World Anti-Slavery Convention meets in London.

1842

Abolition de l'esclavage en Uruguay et au Paraguay.
Abolition of slavery in Uruguay and Paraguay.

1846

Abolition de l'esclavage en Tunisie.
Abolition of slavery in Tunisia.

1846-1848

Abolition de l'esclavage dans les colonies des Îles Vierges danoises : Saint-Thomas, Saint-Jean, Sainte-Croix.

Abolition of slavery in the Danish colony of the Danish West Indies: Saint Thomas, Saint John and Santa Cruz.

1847

Abolition de l'esclavage dans la colonie suédoise de Saint-Barthélemy.

Abolition of slavery in the Swedish colony of Saint-Barthélemy.

1848

... began in the 15th century, when the Portuguese started buying men on the African coast, which at that time were soon imitated by other European countries, which sought manpower to exploit the colonies, including Liverpool, London, Bristol, Nantes, La Rochelle, and others. Ship-owners organized thousands of expeditions.

Les chiffres de la traite atlantique

La traite atlantique, que l'on a qualifiée de déportation de masse, fut l'une des plus massives entreprises de déplacement forcé d'êtres humains. Entre le milieu du 15^e siècle à la fin du 19^e siècle, on estime qu'environ 11 millions de captifs furent déportés d'Afrique vers les Amériques et les îles de l'Atlantique. 9,6 millions y sont arrivés, les autres ayant péri durant la traversée. Le nombre de victimes directes et indirectes de ce commerce criminel avoisine donc probablement les 55 millions de personnes en quatre siècles.

La traite transatlantique

La plupart des nations européennes ont participé à la traite atlantique et ont contribué à l'esclavage colonial :

- > soit par l'organisation d'expéditions négrières,
- > soit par le financement d'expéditions (comme la Suisse par exemple),
- > soit en produisant des marchandises destinées au commerce sur les côtes africaines et à l'achat de captifs ou au fonctionnement des plantations.

Quelques pays ont été particulièrement actifs dans l'organisation d'expéditions négrières :

| Pays | Expéditions négrières |
|------------|-----------------------|
| Angleterre | 41 % |
| Portugal | 39 % |
| France | 19 % |
| Hollande | 5,7 % |
| Danemark | 1,2 % |

Du milieu du 17^e au milieu du 19^e siècle, la France organisa au moins 4220 expéditions négrières.

| Principaux ports | Nombre d'expéditions |
|------------------|----------------------|
| Nantes | 1714 |
| Le Havre | 451 |
| La Rochelle | 448 |
| Bordeaux | 419 |
| Saint Malo | 218 |
| Lorient | 137 |
| Honfleur | 134 |
| Marseille | 88 |
| Dunkerque | 41 |

Dans une moindre mesure, bien d'autres ports français participent à ce commerce : Rochefort, Bayonne, Vannes, Brest, Morlaix, Dieppe, Cherbourg, Saint-Brieuc, Sète, Marans...



La place de Nantes dans le commerce négrier

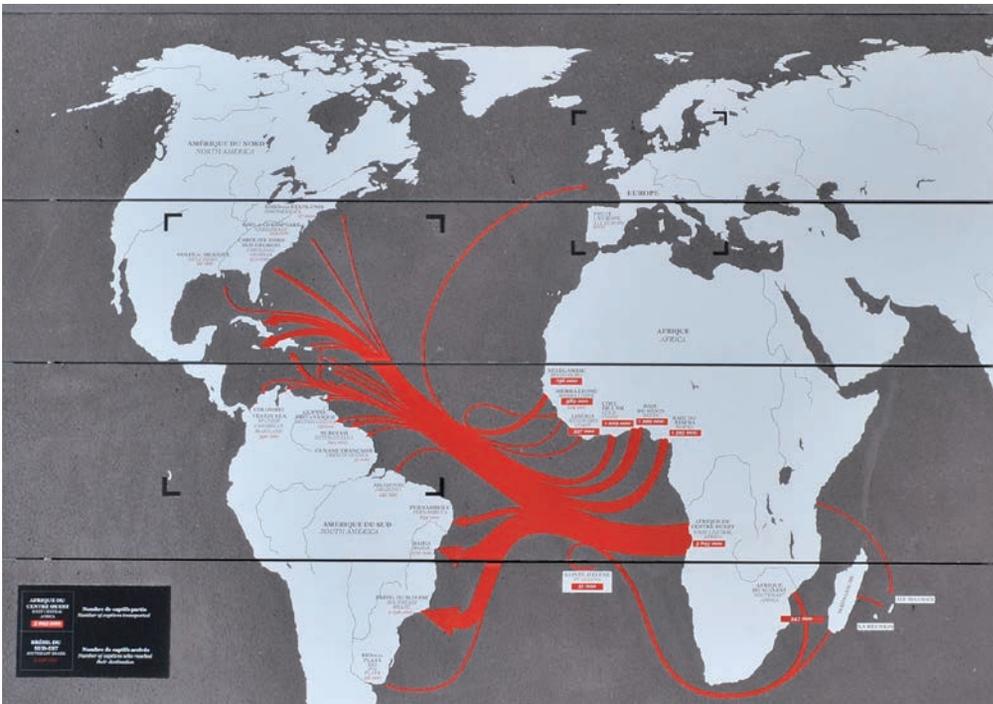
Le déclin du commerce nantais traditionnel et des activités de son port incitent les négociants nantais à se lancer dans la traite négrière alors qu'encouragée par l'État, l'exploitation des colonies françaises se développe. Les familles négrières nantaises continueront jusqu'en 1830 à pratiquer au grand jour une activité pourtant illégale mais très lucrative

Quand elle arma pour la première fois à la traite au début du 18^e siècle, Nantes avait deux siècles et demi de retard sur le Portugal et plus d'un siècle sur des ports comme Le Havre, Bordeaux, La Rochelle. Et quand elle abandonna la traite en 1830, Nantes le fit

bien avant d'autres port comme Le Havre (1847), l'esclavage perdurant à Cuba jusqu'en 1886 et au Brésil jusqu'en 1888.

Elle ne doit donc pas sa primauté à la durée de sa participation, mais à sa densité : Nantes a organisé 43 % des expéditions négrières françaises (soit environ 5 à 6 % de la traite atlantique européenne).

Au cours du 18^e siècle, une part représentant 10 à 33 % du commerce maritime au long cours nantais correspond à des armements négriers. Mais une part importante du reste de son commerce maritime est liée à ce que l'on



Jean-Dominique Billaud - Nautilus

appelait le commerce des îles, autrement dit l'économie de plantation esclavagiste. Armateurs, banquiers, industriels, commerçants, constructeurs navals, marins : à des degrés divers, tous tirèrent profit des profits issus des colonies et de l'esclavage.

La traite, qui rapportait entre 4 et 6%, et le commerce colonial, permirent l'essor du port de Nantes, la croissance de l'économie locale et le développement de la ville. Investissant peu dans l'industrie, armateurs et négociants font construire des hôtels particuliers en ville et des « folies » à la campagne. De profondes transformations urbaines virent le jour, notamment à l'ouest, dans le quartier de la place Graslin et du quai de la Fosse. Passant de 40 000 habitants au début du 18^e siècle à 80 000 au début du suivant, la ville s'étend et se pare de modernité.

Comme le rappelle l'historien Eric Saugera : « Plus qu'ailleurs, Nantes fit sienne l'argumentation négrière majeure : les colonies sont indispensables à la richesse nationale, les Noirs sont indispensables à leur mise en valeur, la traite est indispensable à son renouvellement. »

En un peu plus d'un siècle, les navires nantais transportèrent plus de 450 000 captifs noirs vers les colonies.



LE LONG COMBAT POUR LES ABOLITIONS

Une pratique longtemps acceptée

Pratiqué depuis la plus haute Antiquité à travers le monde, l'esclavage ne fut critiqué en tant qu'atteinte à l'être humain que tardivement, et par une faible minorité. A l'époque de la traite atlantique, entre le 16^e et le 19^e siècle, l'opinion largement dominante, y compris religieuse, est que les esclaves noirs sont des « biens meubles » guère différents de bêtes de somme. Des intellectuels - dont Montesquieu lui-même - reconnaissent que ce trafic est indispensable à l'économie des colonies. Il est communément admis que c'est rendre service aux captifs que de les soustraire à la barbarie de leur servitude en Afrique pour les soumettre à une « servitude humaine » dans les colonies.

Pourtant, dès les débuts de la traite atlantique, des voix, bien rares il est vrai, se sont élevées contre cet odieux commerce d'êtres humains et contre l'esclavagisme. Parmi les précurseurs se trouvent des religieux en rupture avec la position officielle de l'Eglise, des philosophes français des Lumières, des leaders abolitionnistes anglais et même des économistes jugeant l'esclavage contreproductif.

Il faut attendre la fin du 18^e siècle, alors que des millions d'êtres humains ont déjà été déportés à travers l'Atlantique, pour qu'un véritable mouvement abolitionniste se mette en marche en Amérique du Nord puis en Angleterre et en France sous la forme de « sociétés anti-esclavagistes », fortement structurées et formant une véritable « internationale abolitionniste ».

Parallèlement, les meilleurs combattants de l'esclavage furent longtemps les esclaves eux-mêmes. Par leur résistance passive, allant jusqu'au suicide ou à l'avortement, par leurs sabotages, leurs révoltes et leur fuite (le marronnage), ils luttèrent continuellement contre un système écrasant, jusqu'à le rendre fragile et finalement peu viable.

La Révolution française et les insurrections d'esclaves aux Antilles conduisent à une première abolition de l'esclavage le 4 février 1794. L'esclavage est rétabli par Napoléon en 1802. Il faut attendre Victor Schoelcher et la Seconde République pour que l'esclavage soit enfin définitivement aboli en France et dans ses colonies le 27 avril 1848.

Nantes et l'abolition de l'esclavage

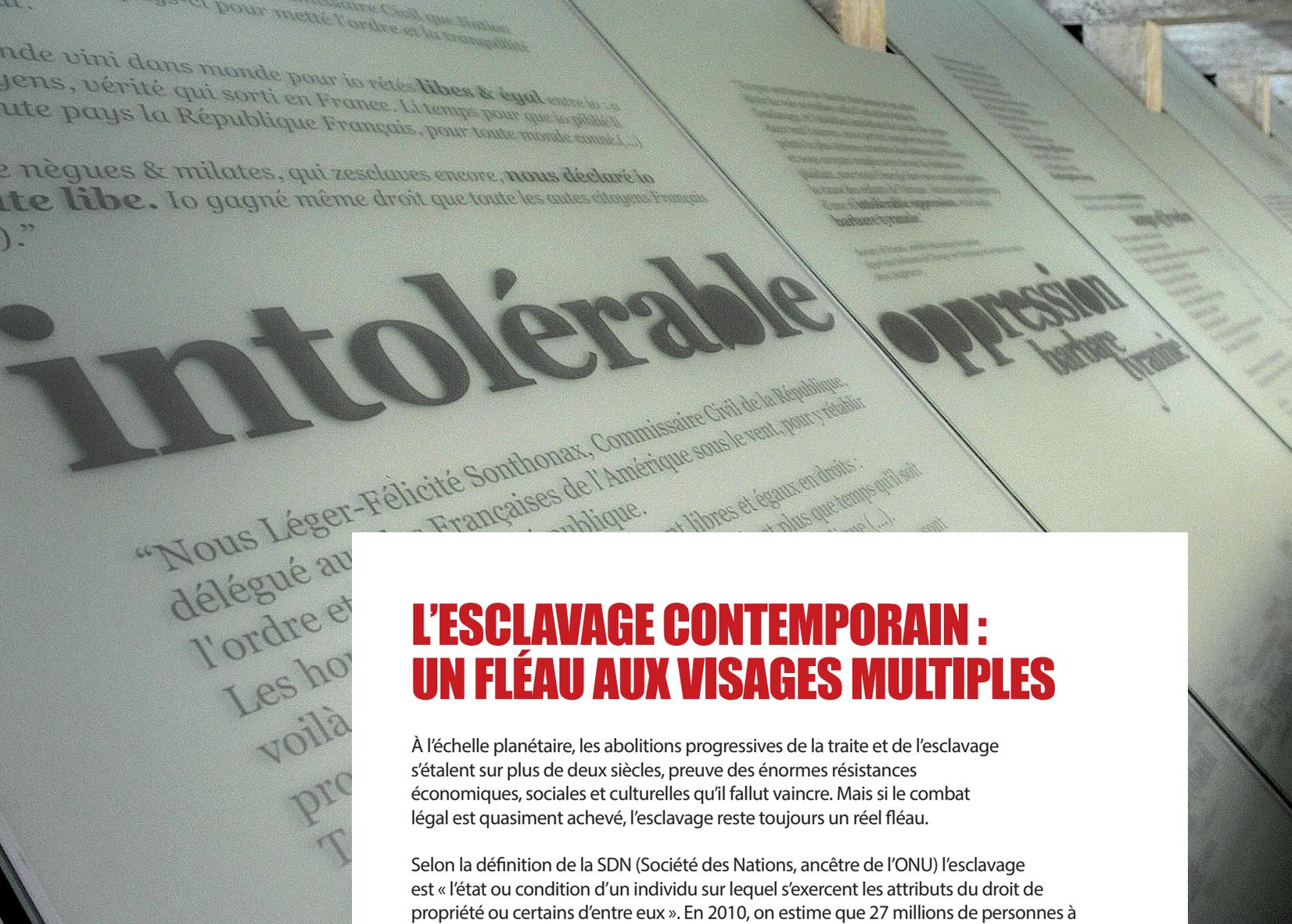
Très engagée dans la traite négrière et dans le commerce colonial, Nantes ne fut à cette époque jamais en pointe dans le combat abolitionniste.

Durant la Révolution, armateurs et négociants s'élevèrent contre la « prétendue philanthropie » de la « secte » des Amis des Noirs et contre ceux qui mettaient en cause l'existence des colonies. Des députés nantais firent partie de la délégation dépêchée en 1802 auprès de Napoléon pour demander le retour du commerce négrier.

Malgré l'abolition de la traite par les Anglais en 1807 et les pressions grandissantes du gouvernement français, les Nantais continuèrent d'armer au commerce négrier, y compris pendant l'époque où celui-ci est rendu illégal avant l'abolition définitive de 1848.

Jean-Dominique Billaud - Nautilus





Jean-Dominique Billaud - Nautilus

L'ESCLAVAGE CONTEMPORAIN : UN FLÉAU AUX VISAGES MULTIPLES

À l'échelle planétaire, les abolitions progressives de la traite et de l'esclavage s'étalent sur plus de deux siècles, preuve des énormes résistances économiques, sociales et culturelles qu'il fallut vaincre. Mais si le combat légal est quasiment achevé, l'esclavage reste toujours un réel fléau.

Selon la définition de la SDN (Société des Nations, ancêtre de l'ONU) l'esclavage est « l'état ou condition d'un individu sur lequel s'exercent les attributs du droit de propriété ou certains d'entre eux ». En 2010, on estime que 27 millions de personnes à travers le monde correspondent directement à cette définition, soit plus de deux fois le nombre total d'esclaves déportés par la traite transatlantique en quatre siècles !

Au moins 200 millions de personnes sont victimes d'asservissement pour dettes, de mariages forcés, de la prostitution et du travail forcé, notamment un nombre considérable d'enfants. Le Secrétaire Général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon, déclarait encore récemment : « L'esclavage est un crime abominable. Ce type d'exploitation est en train d'évoluer et de refaire surface sous des formes modernes ».

En août 2010, l'ONU a lancé un plan d'action mondial de lutte contre la traite des êtres humains et appelé les gouvernements du monde entier à prendre des mesures coordonnées et cohérentes pour vaincre ce fléau qui touche tous les pays, sur tous les continents.

En France, le Comité Contre l'Esclavage Moderne estime à plusieurs dizaines de milliers les personnes réduites au travail forcé comme ouvriers dans les ateliers clandestins ou comme domestiques. Des milliers de femmes sont soumises à des mariages forcés et des dizaines de milliers d'entre elles sont contraintes à la prostitution.

Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes, dont l'une des fonctions est de commémorer la mémoire des millions de victimes de l'esclavage des temps passés, a aussi pour mission de rappeler la dramatique urgence de la situation des esclaves d'aujourd'hui.

Ainsi, le passé éclairant le présent, le Mémorial est un appel à la conscience de chacun des visiteurs sur le monde qui l'entoure.





La lutte contre la traite et l'esclavage fut longue et acharnée.
Le combat est loin d'être achevé. Rappel de quelques dates

26 août 1789

Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen.

1802

Napoléon Bonaparte rétablit la traite et l'esclavage conformément à la législation en vigueur avant 1789.

1818

Loi française abolissant la traite des Noirs. Elle sera renouvelée le 25 avril 1827 et le 22 février 1831.

1848

27 avril adoption du décret abolissant « définitivement » l'esclavage en France.

1865

Les États-Unis promulguent le 13^e amendement interdisant l'esclavage.

2000

La Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne interdit l'esclavage, le travail forcé et la traite des êtres humains. Septembre : entrée en vigueur de la Convention 182 de l'Organisation Internationale du Travail sur « l'interdiction des pires formes de travail des enfants ».

2001

Loi française du 21 mai 2001 reconnaissant que la traite négrière et l'esclavage sont un crime contre l'humanité. La Conférence mondiale des Nations Unies contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (Durban, Afrique du Sud) reconnaît « l'esclavage et la traite négrière transatlantique comme crime contre l'humanité ».

2005

Le 2 décembre, Journée Internationale pour l'abolition de l'esclavage.

2008

Déclaration du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon : « Le commerce des esclaves a été aboli officiellement il y a 200 ans, mais cette violation flagrante des droits de l'homme persiste, alimentée par un manque de respect pour la dignité des êtres humains, une négation de leur humanité et par la pauvreté ».

Jean-Dominique Billaud - Nautilus





Patrick Garçon - Nantes Métropole

NANTES FACE A SON HISTOIRE

Une longue période d'oubli et de rejet

Après l'abolition de l'esclavage en 1848, Nantes tourne la page, comme les autres ports négriers. Entre cynisme et mauvaise conscience, la tragédie de la traite est recouverte du manteau du silence et de l'oubli. L'occultation est quasi-totale dans la deuxième partie du 19^e siècle et pour le moins partielle tout au long du 20^e siècle.

« Le rapport de Nantes à son passé négrier est ainsi resté longtemps complexe et paradoxal [...]. Ce refoulement collectif a contribué à maintenir la charge morale attribuée à ce passé et à susciter soupçons, méfiance et polémique dans ses usages. » écrit l'historien Didier Guyvarc'h.¹

Deux décennies pour retrouver la mémoire et faire face à l'histoire

Ce sont les travaux des historiens Rinchon et Gaston-Martin voilà plus d'un demi-siècle, puis de Jean Mettas, Jean Meyer et Serge Daget, grâce à leur inventaire systématique des expéditions négrières nantaises et françaises, qui ont permis de donner la vraie mesure du phénomène de la traite et de sortir progressivement du fantasme et de l'oubli pour entrer enfin dans la réalité historique.

Aujourd'hui, Nantes poursuit la mission qu'elle s'est donnée : assumer son passé, s'appuyer sur son histoire pour engager des combats pour le présent et pour l'avenir. Un cheminement de plus de 20 ans, jalonné d'actions locales et internationales : coopération et jumelages avec des villes africaines et sud-américaines, soutien aux associations, organisation à Nantes du Forum Mondial des Droits de l'Homme... ■

¹ La Mémoire d'une ville, 20 images de Nantes, Nantes-Histoire, Skol Vreizh 2001. ■





Patrick Garçon - Nantes Métropole

À partir des années 1980, s'amorce un mouvement de reconquête de la mémoire nantaise :

1983

Création de l'association « Nantes 85, du Code noir à l'abolition de l'esclavage » composée de personnalités locales, d'enseignants, d'associations avec pour but la présentation d'une exposition sur la traite des Noirs et le commerce triangulaire au Château des ducs de Bretagne. La municipalité de l'époque refuse de financer le projet.

1984

Création d'une nouvelle association : « Le triangle d'Ebène : code noir, esclavage et mémoire nantaise ».

1989 - 1992

Avec le changement de municipalité, lancement d'un nouveau projet qui aboutit à la présentation au Château des ducs de Bretagne de l'exposition « Les Anneaux de la Mémoire », première de cette ampleur sur ce thème en Europe et probablement dans le monde. Prolongée jusqu'en 1994, elle accueille 400 000 visiteurs.

1991

Création de l'association « Les Anneaux de la Mémoire ».

1998

Commémoration du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Le Conseil municipal de Nantes adopte le principe d'édifier un monument commémoratif sur le quai de la Fosse, le futur Mémorial de l'abolition de l'esclavage.

2004

Organisation à Nantes du Forum Mondial des Droits de l'Homme, qui a lieu depuis tous les 2 ans.

2005

Création du réseau des villes Alliance des Anneaux de la Mémoire.

2006

Le 10 mai, date nationale de commémoration de l'abolition de l'esclavage, est inscrit dans les manifestations municipales avec la création d'un collectif dédié. S'y ajoutent régulièrement d'autres initiatives sur les thèmes de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

2007

La rénovation du musée d'histoire de Nantes au Château des ducs de Bretagne permet de présenter de façon pérenne une importante séquence consacrée à la traite négrière nantaise.

2009

Ouverture de l'Institut d'Études Avancées (IEA). L'IEA de Nantes réunit des chercheurs occidentaux du « nord » et ceux du « sud », en s'ouvrant largement à ces derniers. Est ainsi promue une réelle diversité d'approche des problèmes qui se posent aujourd'hui à tous dans le contexte de la mondialisation.







Patrick Garçon - Nantes Métropole

Wodiczko + Bonder

Wodiczko + Bonder est un partenariat né à Cambridge en 2003. Krzysztof Wodiczko est artiste et professeur d'art et de design dans l'espace public à l'Université Harvard, à Cambridge dans le Massachusetts. Julian Bonder est architecte et professeur à l'université Roger Williams à Bristol, Rhode Island.

Le partenariat Wodiczko + Bonder se focalise sur les projets d'art et de design qui concernent l'espace public et soulèvent des questions ayant trait à la mémoire sociale, à la survie, à la lutte et à l'émancipation dans le contexte de la violence urbaine et domestique, à la guerre et aux traumatismes d'après-guerre, à l'immigration et aux déplacements de population à l'échelle mondiale, à l'Holocauste et aux génocides, aux Desaparecidos (Argentine), à la guerre de sécession, et à l'esclavage historique et actuel.

L'espace public urbain constitue l'une des scènes les plus puissantes et les plus durables pour la communication et l'expression culturelle. La méthode de Wodiczko + Bonder s'appuie sur leur engagement en faveur de l'avancement du potentiel démocratique, de la vitalité et de l'utilité de cet espace à travers la création d'œuvres d'art et de design innovantes, transformatives et communicatives.

L'expérience de ce partenariat s'étend d'œuvres temporaires, comprenant le design de projections participatives sur des monuments et du mobilier urbain de communication, au design d'immeubles à destination résidentielle, culturelle et civique, d'instituts, de musées, de mémoriaux et d'espaces publics commémoratifs. Les projets du partenariat sont centrés sur le design et la mise en place de conditions instrumentales et spatiales favorables au développement de l'inspiration et à la diffusion d'actes de mémoire et de pratiques commémoratives dans les espaces publics.





Patrick Garçon - Nantes Métropole

Quelques projets **Wodiczko + Bonder**

Mémorial du 11 septembre à Hoboken
projet faisant partie des quatre finalistes sélectionnés parmi 100 propositions.

Mémorial du vol 587, Queens (New-York)
projet faisant partie des six finalistes sur 68 équipes candidates.

Concours pour le mémorial du World Trade Center
le projet proposé consistait à maintenir l'espace vide et à élever les
« empreintes » ainsi qu'à établir des archives et un musée.

Mémorial de l'abolition de l'esclavage.
Projet commandé par la ville de Nantes et son maire,
M. Jean-Marc Ayrault, après avoir remporté un concours international.
Situé en face du Palais de Justice Jean Nouvel, le projet consiste à transformer
les 350 mètres de quai le long de la Loire, dans le centre-ville de Nantes.

Parc mémorial Babi Yar et musée Mizel à Denver, Colorado,
vainqueur d'un concours international en 3 étapes, comprenant
116 équipes participantes. Le projet consiste à transformer le Parc Babi
Yar, dédié en 1982, et inclut un musée, un centre pour la transformation
de conflits, pour l'information et autres éléments de programmation.

9-11 Memory Place au Parc Babi Yar, à Denver.
Ce projet inclura 15 pièces d'acier provenant du World Trade Center. Notre
proposition inclut un espace commémoratif et un « mémorial en transit ».



Krzysztof Wodiczko

Krzysztof Wodiczko est artiste et professeur. Il est né à Varsovie en 1943, puis a émigré au Canada en 1977 et aux États-Unis en 1983. Il vit et travaille à New-York, Boston et Varsovie.

Il est célébré pour ses projections vidéo et de diaporamas à grande échelle sur des façades et monuments architecturaux. Il a réalisé plus de 80 projets temporaires de ce type en Australie, Autriche, Canada, Angleterre, Allemagne, Pays-Bas, Irlande, Israël, Italie, Japon, Mexique, Pologne, Espagne, Suisse, et aux États-Unis.

Depuis la fin des années 80, ses projections publiques demandent la participation active d'habitants marginalisés et isolés. En parallèle, il a conçu et mis en place une série d'instruments et de véhicules nomades auprès des sans-abri, des immigrants et des vétérans pour leur survie et leur communication.

Depuis 1985, il a fait l'objet de grandes rétrospectives dans des institutions telles que le Walker Art Center à Minneapolis, le musée Sztuki à Lodz, la Fundacio Tapies à Barcelone, le musée Wadsworth Athenaeum à Hartford, le musée d'art contemporain La Jolla à San Diego, ainsi que le Centre d'art contemporain et la Zacheta National Gallery of Art à Varsovie. En 1998, Wodiczko a reçu le Hiroshima Art Prize pour sa contribution en tant qu'artiste à la paix dans le monde. Il a également reçu la Skowhegan Medal for Sculpture, la récompense Georgy Kepes, le prix Katarzyna Kobro, et la médaille d'or « Gloria Artis » du ministère polonais de la culture. En 2009, Krzysztof Wodiczko a représenté la Pologne à la Biennale de Venise.

Son travail a été exposé lors de nombreux festivals et expositions internationaux, dont : la Biennale de Paris (deux fois), la Biennale de Sao Paulo (deux fois), la Biennale de Sydney, la Documenta en Allemagne (deux fois), la Biennale de Kwang-ju en Corée du sud, la Biennale de Venise (deux fois), la Biennale de Lyon, la Biennale d'Helsinki, la Biennale du Whitney Museum of American Art, la Biennale de Kyoto, la Triennale de Yokohama et la Triennale du Centre international de la photographie à New-York. Il travaille actuellement au développement de nouveaux projets d'art public qu'il présentera en 2012 en Allemagne, en Belgique, aux États-Unis, au Mexique et en Israël (Biennale d'Haïfa).

Les ouvrages sur et par Krzysztof Wodiczko incluent : Critical Vehicles: Writings, Projects, Interviews (1999), Krzysztof Wodiczko: Guests (2009), City of Refuge: A 9/11 Memorial (2010), une importante monographie Krzysztof Wodiczko (2011), et Abolition of War (2012).

Krzysztof Wodiczko a été directeur du Center for Advanced Visual Studies du MIT et professeur à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris. Depuis 2010, il dirige le programme d'art et de design dans l'espace public à la Graduate School of Design de l'Université Harvard. Il est également conférencier senior à l'école de psychologie sociale de Varsovie.



Julian Bonder

Julian Bonder est architecte et professeur. Il est né à New-York en 1961 et a grandi à Buenos Aires, en Argentine où il a vécu à partir de 1962. En 1995, il a déménagé à Cambridge, Massachusetts, où il vit et travaille actuellement.

Dans ses projets de design et ses écrits, Julian Bonder se concentre sur l'exploration du lien entre la mémoire, le traumatisme, l'architecture et l'espace public. Son travail dans ce domaine inclut des écrits, des conférences, des projets et des constructions. Ses œuvres englobent des projets traitant de la guerre de Sécession, des Desaparecidos, de l'Holocauste, des droits civiques et de l'esclavage ainsi que du 11 septembre.

Projets par Julian Bonder :

Le Centre de l'Holocauste et des études sur le génocide de l'Université de Clark, à Worcester (qui a reçu six récompenses d'architecture nationales et internationales); le musée de l'Holocauste, à Buenos Aires, le Mémorial de l'AMIA/Association Mutual Israelita Argentina, détruite par une attaque terroriste en 1994 à Buenos Aires, le mémorial de la guerre de Sécession Camp Meigs à Boston, le Mémorial des victimes de la violence d'État à Buenos Aires (Desaparecidos), le Museo de la Memoria, Escuela de Mecanica de la Armada (ESMA) à Buenos Aires, entre autres. Il travaille actuellement à une série de projets pour Buenos Aires et sa périphérie.

Julian Bonder a reçu une médaille d'argent du World Forum of Young Architects, la récompense de la Boston Society of Architects BSA 2000 Young Architects Award, et deux récompenses de l'Association of Collegiate Schools of Architecture ACSA Faculty Design Awards en 2001 et 2007. Son travail a été inclus dans des expositions telles que : la Biennale d'architecture de Buenos Aires, la Triennale d'architecture de Milan, le Museo de Arte Moderno de Buenos Aires, la galerie de la Boston Society of Architects, le Museo de Arquitectura Buenos Aires, ainsi qu'une exposition personnelle à l'Université du Nebraska, à Lincoln. Ses œuvres et ses écrits ont été publiés dans Architecture Boston, Arquis, Places, Summa, Memoria, Clarin, Consejo Profesional de Arquitectura de Buenos Aires, Competitions, etc.

En 2010, Julian Bonder a reçu la Boston Society of Architects BSA Housing Honor Award ainsi que les BSA Small Firm Awards pour sa conception de deux résidences à Cambridge.

Il a prononcé le discours d'ouverture lors de la conférence annuelle sur les droits de l'Homme à Lima, au Pérou, ainsi que des présentations plénières au Memorial Democratic (Barcelone) et la conférence « Slavery and the Universities » à la Emory University. Il a exposé certains de ses designs et a donné des conférences à la 13^e Biennale d'Architecture de Buenos Aires, en 2011.

Il est professeur d'architecture à la Roger Williams University de Bristol, Rhode Island, et a été professeur d'architecture à l'Universidad de Buenos Aires et à l'Université de Syracuse. Il est également titulaire du poste prestigieux de Hyde Chair of Excellence Professor de l'Université du Nebraska. Il est le principal partenaire de Julian Bonder + Associates, à Cambridge, Massachusetts.





LE VOYAGE À NANTES

Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage est la propriété de Nantes Métropole qui en a transféré la gestion à la Ville de Nantes aux fins que cette dernière le confie à la société publique locale Le Voyage à Nantes dans le cadre de la délégation de service public pour la gestion du Château des ducs de Bretagne et du Mémorial de l'abolition de l'esclavage.

Le Voyage à Nantes est une structure née de la volonté politique de Nantes Métropole et de la Ville de franchir une nouvelle étape pour s'imposer dans le concert des villes européennes et mondiales, notamment en terme touristique : se positionner et s'affirmer en tant que destination, i.e se déterminer « comme lieu d'arrivée, lieu vers lequel on se dirige » car l'attractivité est facteur de croissance et de créations d'activités.

Cette nouvelle SPL regroupe depuis le 18 janvier 2011 :

- l'Office de Tourisme de Nantes Métropole ;
- la SEM Nantes culture&patrimoine qui gère par délégation de service public deux sites touristiques phares - le Château des ducs de Bretagne dirigé par Bertrand Guillet et les Machines de l'île dirigées par Pierre Orefice - , ainsi que les cryptes de la cathédrale, la librairie du Musée des Beaux- Arts, le site des Chantiers ;
- l'activité Estuaire dont le parcours artistique a été vécu dès 2007 comme un « accélérateur » dans la construction de la métropole.

La SPL Le Voyage à Nantes dispose d'un capital social de 1 million d'euros actuellement détenu par Nantes Métropole (72%), la Ville de Nantes (18%), le Département de Loire-Atlantique (5%) et la Région des Pays de la Loire (5%).

Le Voyage à Nantes, dirigé par Jean Blaise, est présidé par Valérie Demangeau, vice-présidente Tourisme de Nantes Métropole. Ses deux vice-présidents sont Jean-Louis Jossic, Adjoint Culture de la Ville, et Rachel Bocher, adjointe au Maire de Nantes, conseillère communautaire.



Tél. 0892 464 044 (0,34€/mn) / Fax 02 40 89 11 99

www.levoyageanantes.fr

BP 92 211 - 44022 Nantes Cedex 1 / Bureaux : 1-3 rue Crucy - 44000 Nantes

Un projet culturel pour la promotion de la destination Nantes Métropole - Gestion de sites par délégations de service public (Château des ducs de Bretagne, Machines de l'île...) - Parcours Estuaire Nantes<->Saint-Nazaire. Société Publique Locale au capital de 1 000 000 € / SIRET : 48241421600044 / Code NAF : 9103Z





Jean-Dominique Billaud - Nautilus Nantes

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Mémorial est un espace public gratuit, ouvert toute l'année. Il est fermé uniquement la nuit et en périodes de crue de la Loire.

En visite libre : accessible sans réservation, ouvert tous les jours :

- de 9h à 18h du 16 septembre au 14 mai,
- de 9h à 20h du 15 mai au 15 septembre.

Dernier accès au passage méditatif 30 minutes avant la fermeture.

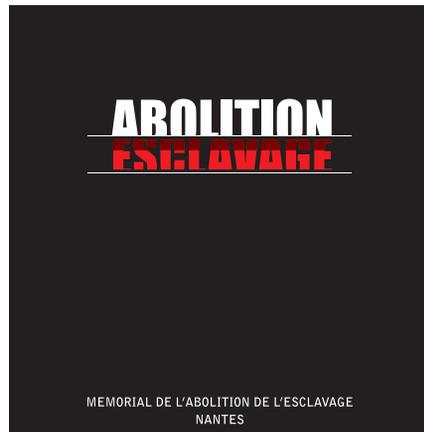
Renseignements pratiques :

Visiteurs individuels – Tél. : 0811 46 46 44 ou contact@chateau-nantes.fr

Réservation groupes - Tél. : 02 40 20 60 11 - Fax : 02 51 17 48 65

ou groupes@nantes-tourisme.com





FICHE TECHNIQUE DU PROJET

Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage est à la fois un monument commémoratif, une œuvre d'art et un espace public qui s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement urbain allant de la gare de Nantes à la Loire.

| | |
|---------------------------|--|
| Maître d'ouvrage..... | Nantes Métropole. |
| Artistes concepteurs..... | Krzysztof Wodiczko & Julian Bonder, Cambridge, USA. |
| Maître d'œuvre..... | Arcadis, Saint Herblain (44). Agence Roulleau, Nantes (44). |
| Surface..... | 6 800m ² dont 1 500m ² couverts. |
| Coût de réalisation..... | 6 900 000 euros TTC. |
| Financeurs..... | Europe (Feder), Nantes Métropole, Ville de Nantes, Région des Pays de la Loire, Conseil Général de Loire Atlantique. |



VISUELS DISPONIBLES

Pour toute demande d'utilisation de visuels, merci de contacter : Marie Lefevre - marie.lefevre@lvan.fr



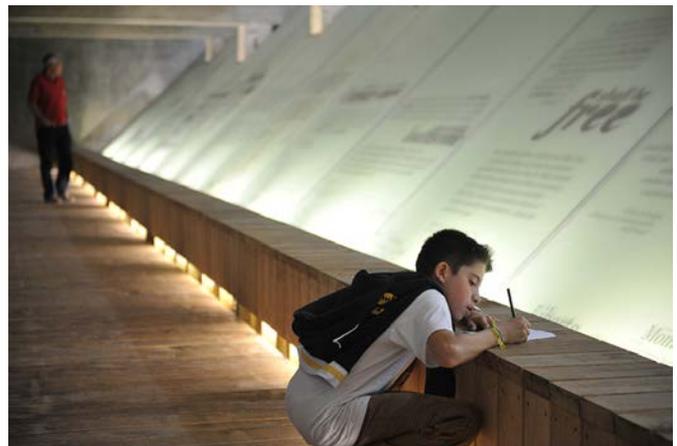
M+®morial de L'Es 13.04.2012 JDo (26)



M+®morial de L'Es 13.04.2012 JDo (22)



10.04.2013 Mémorial de l'Esclavage (71)



10.05.2012 M+®morial de l'Esclavage (35)



10.05.2012 M+®morial de l'Esclavage (32)



10.05.2012 M+®morial de l'Esclavage (33)



VISUELS DISPONIBLES

Pour toute demande d'utilisation de visuels, merci de contacter : Marie Lefevre - marie.lefevre@lvan.fr



14.04.2013 Mémorial de l'Esclavage (32)



M+®morial de L'Es 13.04.2012 JDo (25)



08.04.2013 Mémorial de l'Esclavage (21)



10.05.2012 M+®morial de l'Esclavage (42)



14.04.2013 Mémorial de l'Esclavage (19)



VISUELS DISPONIBLES

Pour toute demande d'utilisation de visuels, merci de contacter : Marie Lefevre - marie.lefevre@lvan.fr



14.04.2013 Mémorial de l'Esclavage (30)



01.09.11 JDo Mémorial de l'Es (34)



08.04.2013 Mémorial de l'Esclavage (2)

